vivre@sarzeau

n°73

revue municipale d'information | avril - mai - juin 2011

Le patrimoine naturel sarzeautin p.12 à 15

Actualité

Deux entités portuaires à Sarzeau

p. 8 et 9

Retour sur...

Patrimoine, quelques réalisations 2010

p. 17

Bloc-notes

Programme de la « semaine du golfe » au Logeo

p. 24

Bécassine des marais © Jean-Pierre Artel

Sarzeau

contacts pratiques

MAIRIE DE SARZEAU
Place Richemont - BP 14
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 85 15
Fax : 02 97 41 84 28
Mél. : mairie@sarzeau.fr
Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le samedi de 9h à 12h

MAIRIE ANNEXE DE PENVINS
Rue Ker An Poul - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 67 33 41
Mél. : mairie.penvins@sarzeau.fr
Du 1er avril au 30 septembre :
Mardi et vendredi : 9h-12h
Du 1er octobre au 31 mars :
Vendredi : 9h-12h

MAIRIE ANNEXE DE BRILLAC
Rue St Maur - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 26 86 71
Mél. : mairie.brillac.sarzeau@orange.fr
Mardi et jeudi : 13h15-17h

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ANNEXES

• SERVICES TECHNIQUES
Rue Adrien Régent - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 36 02
Mél. : servicestechniques@sarzeau.fr
Du lundi au vendredi : 8h30-12h

• SERVICE JEUNESSE ET SPORTS
Parc des sports - Rue du Beg Lann
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 05 05
Mél. : sportjeunesse@sarzeau.fr
Du lundi au jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-17h15
Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-16h30

• ESPACE JEUNES
Rue Adrien Régent - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 23 83
Mél. : espace.jeunes.sarzeau@orange.fr

	Accueil pré-ados (11-13 ans)	Accueil ados (14-17ans)
Hors vacances scolaires		
Mardi et jeudi	16h-17h30	17h30-19h30
Mercredi	13h30-17h30	17h30-19h30
Vendredi	16h-17h30	17h30-21h
Samedi	13h30-17h30	17h30-20h
Vacances scolaires		
Lundi au samedi	14h-17h	17h-20h

• SERVICE URBANISME / ENVIRONNEMENT PATRIMOINE
Place de Francheville
56370 SARZEAU
Tél. urb. : 02 97 48 29 60
Mél. urb. : urbanisme@sarzeau.fr
Tél env. : 02 97 48 29 67
Mél env. : environnement@sarzeau.fr
Du lundi au vendredi :
8h30-12h et 13h30-17h
(sauf le vendredi jusqu'à 16h)

• CENTRE NAUTIQUE DE SARZEAU (CNS)
Pointe de Penvins - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 67 38 47
Mél. : cnsarzeau@wanadoo.fr
Du lundi au samedi selon les périodes : merci de contacter le CNS

• PORT DE ST JACQUES
Rue Hent Ty Guard - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 72 56
Mél. : portstjacques@orange.fr
Hors saison estivale :
Du lundi au samedi :
8h-12h et 13h30-17h30
sauf vendredi jusqu'à 16h30
En juillet et août :
7 jours/7 : 9h-12h et 15h-19h
sauf vendredi jusqu'à 16h30
Pour les grutages prendre rendez-vous au 02 97 41 72 56 (laisser un message sur le répondeur)

• PORT DU LOGEO
Tél. : 02 97 26 82 54
Mél. : portdulogeo@orange.fr
Hors saison / du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 (sauf samedi jusque 16h30)
En mai, juin et mi-septembre / du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 / le samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 19h (journée continue)
En juillet et août / du lundi au vendredi de 8h30 à 18h (journée continue) / le samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 19h (journée continue)

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
7 rue du Beg Lan - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 31 57
Mél. : ccas.sarzeau@wanadoo.fr

• SERVICE D'AIDE À DOMICILE (SAAD)
Tél. : 02 97 41 38 18
Mél. : ccas.sarzeau@wanadoo.fr
Du lundi au vendredi : 9h-12h

• ESPACE PETITE ENFANCE
42 rue de Brénudel - 56370 SARZEAU
« Multi-accueil » : 02 97 48 09 30
multi-accueil.sarzeau@wanadoo.fr
« Lieu d'Accueil Enfants-Parents » :
02 97 48 21 11
coordination.petite.enfance.sarzeau@wanadoo.fr
« Relais Assistantes Maternelles » (RAM) :
02 97 48 09 29
ram.sarzeau@wanadoo.fr

• MAPA
(Maison d'Accueil pour Personnes Agées)
11 rue du Beg Lann - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 05 27
Mél. : mapa.sarzeau@orange.fr
Du lundi au vendredi : 9h-12h

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PRESQU'ILE DE RHUYS
ZA Kerollaire Nord - BP 70 - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 31 28 / Fax : 02 97 41 90 55
Mél. : accueil@ccprhuys.fr

• ENVIRONNEMENT/DÉCHETS
Mél. : environnement@ccprhuys.fr

• RELAIS GÉRONTOLOGIQUE
mél. : relais.gerontologique@ccprhuys.fr

• ESPACE CULTUREL
Espace culturel l'Hermine
Rue du père Coudrin
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 29 40
Mél. : lhermine@ccprhuys.fr

Hors vacances scolaires		
Mardi	10h-12h30	14h-20h
Mercredi	9h-20h	
Jeudi	10h-12h30	16h-20h
Vendredi	10h-12h30	14h-20h
Samedi	10h-12h30	14h-17h
Vacances scolaires (sauf l'été)		
Mardi	10h-12h30	14h-18h30
Mercredi	10h-12h30	14h-18h
Jeudi	10h-12h30	
Vendredi	10h-12h30	14h-18h30
Samedi	10h-12h30	14h-17h

• MÉDIATHÈQUE DE SARZEAU
Rue du père Coudrin (espace culturel)
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 29 42 / Fax : 02 97 48 29 41
Mél. : mediatheque.sarzeau@ccprhuys.fr

Hors saison estivale :	
Mardi	16h-18h30
Mercredi	10h-18h
Jeudi	10h-12h30
Vendredi	16h-18h30
Samedi	10h-12h30 et 14h-17h
En juillet et août :	
Mardi	10h-12h30 et 16h-18h30
Mercredi	10h-12h30 et 14h-18h
Jeudi	10h-12h30
Vendredi	16h-18h30
Samedi	10h-12h30

• CONSERVATOIRE ET ATELIERS ARTISTIQUES
Rue du père Coudrin (espace culturel)
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 29 47
Mél. : ecole.artistique@ccprhuys.fr

ESPACE EMPLOI DE RHUYS
ZA Kerollaire Nord - 56370 SARZEAU
Fax : 02 97 41 90 55
- « PAE-AIRE » : 02 97 41 73 44
  pae-aire.sarzeau@orange.fr
- « Al-Rhuys Emploi » : 02 97 48 01 68
  rhuys.emploi@orange.fr
- « ASP - Rhuys Muzillac » : 02 97 48 27 62
  proximrhuysmuzillac@orange.fr
  www.proximrhuysmuzillac.fr

Lundi, mardi, jeudi : 9h-12h30 et 14h-17h
Mercredi et vendredi : 9h-12h30

OFFICE DE TOURISME
Rue du père Coudrin - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 82 37
Mél. : info@tourisme-sarzeau.fr
Hors saison estivale :
Du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h
En juillet et août :
Du lundi au samedi : 9h-12h30 et 14h-18h30
Dimanche : 10h-12h

MAISON DU TOURISME
BP 46 - St Colombier - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 26 45 26
Mél. : rhuys@rhuys.com
Hors saison estivale :
Du lundi au samedi : 9h30-12h et 14h-18h
Le dimanche et jours fériés :
10h-12h30
En juillet et août :
7 jours/7 : 9h30-12h30 et 14h-18h

TRÉSOR PUBLIC
Rue Paul Helleu - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 81 12
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h45-16h

LA POSTE
Rue de la Poste - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 82 87
Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
9h-12h et 13h30-17h
Jeudi : 9h-12h et 14h30-17h
Samedi : 9h-12h

sommaire

actualités P. 4 à 11

P. 4
CMJ : un mandat bien mené

P. 7
Le point sur... les travaux

P. 10
Zoom sur trois associations

dossier P. 12 à 15

Le patrimoine naturel Sarzeautin

retour sur... P. 16 à 19

P. 16
Vœux à la population et au personnel

P. 18
Extrait du conseil municipal du 17 mai 1908

tribune d'expression P. 20

bloc-notes P. 21 à 23

P. 21
Un concours de texte à l'occasion de la semaine du golfe

P. 22
A l'Hermine en avril et mai

Directeur de publication : David LAPPARTIENT
Coordination et réalisation de la publication : service communication, Mairie de Sarzeau
Crédit photos : Mairie de Sarzeau, Studio Deffontaines
Dépôt légal n°01/2011

Création, conception : Studio Deffontaines, www.studio-deffontaines.com, 02 96 48 41 98
Impression : Publi-Trégor
Tirage : 4 700 exemplaires
Imprimé sur papier 100% PEFC

édito

Quel avenir pour le Parc Naturel Régional ?

Les 46 collectivités* comprises dans le périmètre du projet de Parc Naturel Régional (P.N.R.) du Golfe du Morbihan ont délibéré sur l'approbation de la charte du P.N.R. et leur adhésion au syndicat mixte qui sera chargé de la gestion du futur P.N.R.

34 collectivités ont émis un avis favorable à ce projet. Cependant, compte tenu des règles complexes qui prévoient qu'une commune ne peut adhérer que si sa communauté de communes ou d'agglomération approuve elle-même la charte, le constat est édifiant : seules 12 des 38 communes peuvent aujourd'hui juridiquement adhérer au Parc Naturel Régional (Ambon, Auray, Crac'h, Damgan, Lauzac'h, Le Tour du Parc, Locmariaquer, Pluneret, Sainte Anne d'Auray, Saint Armel, Saint- Gildas de Rhuys et Sarzeau). Ce résultat est bien trop faible pour pouvoir présenter notre dossier pour avis final en commission nationale de protection de la nature.

Le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan ne peut donc aboutir en l'état. Il ne faut cependant pas se résigner car la nécessité de mettre en œuvre cet outil de gestion d'un espace naturel exceptionnel est avérée. Ce n'est pas en manifestant bruyamment, comme cela s'est passé à Vannes dans une assemblée communautaire, ou en refusant de siéger aux instances que le dossier progressera. Les points d'accord sont très nombreux et les quelques éléments de désaccord surmontables sans changer la philosophie du Parc.

Il est donc essentiel de poursuivre l'élaboration de ce dossier sans le détourner de son objectif initial et avec l'ambition de servir notre territoire du Golfe du Morbihan. Le Conseil général du Morbihan et le Conseil régional de Bretagne ont su surmonter les clivages politiques pour approuver le P.N.R. à l'unanimité. Que cet exemple nous inspire localement. Je suis prêt à mettre mon énergie au rapprochement des différentes opinions.

Le dossier qui vous est présenté dans la présente revue municipale porte sur le patrimoine naturel sarzeautin. Le Parc Naturel Régional a justement pour ambition de préserver nos paysages remarquables.

Restons optimiste !

* 38 communes, 5 communautés de communes, 1 communauté d'agglomération, le Conseil général du Morbihan, le Conseil régional de Bretagne

David LAPPARTIENT,
Maire de Sarzeau

JEUNESSE

Un mandat bien mené par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Après deux années de mandat, nos jeunes conseillers municipaux vont faire place à de nouveaux membres élus… certain(e)s, encore en âge de se présenter, brigueront peut-être un nouveau mandat…

Depuis avril 2009, ce trop court mandat, aux dires de nombreux jeunes élus, a été l'occasion pour eux de découvrir la vie citoyenne, de s'investir et de concrétiser des projets :

- l'illumination de la place Richemont et de l'église,
- la représentation des jeunes Sarzeautins lors des diverses commémorations et fêtes de la commune,
- la découverte des instances territoriales ou du patrimoine local lors de visites « citoyennes »,
- la présence et les échanges lors de manifestations avec les personnes âgées,
- l'organisation d'une soirée festive destinée aux jeunes Sarzeautins.

La municipalité souhaite vivement remercier les jeunes élus du CMJ pour leur investissement et leur présence tout au long de ces deux années… peut-être le début d'une vocation pour certains !

L'équipe du CMJ lors de la réunion plénière du 16 mai 2009.

Des futurs candidats ?

Les prochaines élections du CMJ auront lieu au cours des mois d'avril et mai 2011 dans les établissements publics et privés du primaire (CM2) et secondaire (6ème à la 4ème). Les jeunes seront élus pour deux ans, afin de représenter la jeunesse sarzeautine sur les questions qui la concernent.

Pour quoi faire ?

Le Conseil Municipal des Jeunes est un lieu privilégié d'échanges entre adultes et adolescents, d'apprentissage et de prise de responsabilité. Il a pour but de sensibiliser les jeunes à une démarche et un engagement citoyen au sein de la commune. Cette expérience permet notamment à ceux qui la vivent de connaître le fonctionnement d'une municipalité. L'occasion également de donner leur avis quand le maire et son équipe souhaitent réaliser des projets concernant les jeunes.

Le mandat :

La durée du mandat est de 2 ans (échéance 2013).

Les candidats :

Pourront être candidats les élèves des écoles publiques et privées résidant à Sarzeau et scolarisés en classes de CM2 jusqu'à la 4ème. Quinze jeunes sarzeautins seront élus. Parmis eux, ils désigneront un maire et des adjoints.

RETOUR SUR…

Suscinio pris d'assaut par sept jeunes…

Visite et échanges autour du château de Suscinio ont rythmé la matinée du 4 décembre 2010 pour les membres du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes).

Les quinze jeunes conseillers municipaux se sont vus invités par le directeur du château de Suscinio pour une visite guidée en bonne et due forme et ont même eu le privilège de l'avoir pour guide. Pendant deux heures, ils ont pu découvrir les diverses pièces de vie du château, dont deux ne sont d'ailleurs habituellement pas ouvertes au public (chambre du duc et du clergé). Un privilège pour nos jeunes élus qui en ont profité pour poser de multiples questions, une curiosité encourageante démontrant leur intérêt envers notre patrimoine local.

Une première encourageante pour le Festi'Jeunes

Le 15 janvier dernier, le Festi'Jeunes a accueilli près de 150 jeunes dans une ambiance très conviviale. Pendant près de 4h, la salle Armorique de l'Espace culturel l'Hermine, mise à disposition par la municipalité, a vibré au rythme de la musique.

Proposée et organisée par une partie des élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), cette soirée a permis aux jeunes de Sarzeau d'avoir un temps d'animation festif sur leur commune. Le challenge a été relevé au-delà de toutes les espérances car ce sont près de 150 adolescents de 11 à 17 ans qui ont pu danser sur la musique de DJ Franck. Un encadrement spécifique avait été prévu par les organisateurs et la municipalité pour qu'aucun incident ne vienne ternir cette première soirée très attendue. L'investissement des jeunes conseillers municipaux, des parents bénévoles, des services de la mairie (le service sport et jeunesse notamment) et d'une société de surveillance y est pour beaucoup. Le CMJ, très motivé, espère que cette initiative sera bientôt renouvelée.

JEUNESSE

Un projet cirque pour les écoles Marie Le Franc et Kerlohé

Un beau projet « cirque » est mis sur pied depuis deux ans par le groupe scolaire des maternelles et primaires.

Pendant que les plus jeunes enfants s'initient à la pratique de la voltige par des séances de poney, les plus grands, souhaitant être acteurs de leur projet et présenter des numéros, s'initient à des activités gymniques, d'équilibre, de jonglage et de trapèze en partenariat avec le cirque « Balles à fond » de Quimper.

Enfin, pour tisser des liens inter-générationnels les enfants fabriquent leurs costumes avec le concours des résidents de la « Résidence d'automne ».

C'est durant trois semaines, du 4 au 22 avril, que la plupart des exercices auront lieu et à l'issue de chaque semaine (le vendredi soir) les classes présenteront un spectacle ouvert aux familles sous le chapiteau installé par le cirque dans l'enceinte de l'école.

BOÎTE À IDÉES

Projet de décor mural dans le centre bourg

Un projet de trompe-l'œil sur le pignon de l'office de tourisme est dans l'air…
Les Sarzeautins sont appelés à participer en suggérant un thème de graphisme qu'ils souhaiteraient découvrir sur le pignon du bâtiment Robert Hiebst.
Les sujets peuvent êtres en lien avec l'histoire médiévale, la vie locale, la présence de personnages illustres, la vie maritime, etc. Place à votre imagination. Merci de communiquer vos suggestions au service du patrimoine.

Contact : 02 97 48 29 67
Mél. : environnement@sarzeau.fr

INSCRIPTIONS « MAISONS FLEURIES »

Mettez des couleurs à votre ville !

Le Groupement d'Intérêt Touristique de la Presqu'île de Rhuys (GIT), le Comité Départemental du Tourisme (CDT) ainsi que les communes du canton de Rhuys, organisent le 14ème concours communal et cantonal des maisons fleuries.

Cette nouvelle année sera placée sous le signe de l'innovation, du changement, et du renouvellement du concours embellissement durable.
Dans cette catégorie votre jardin « éco-responsable » n'est pas nécessairement visible de la rue.

Vous êtes intéressé ? N'hésitez plus !

L'inscription est gratuite et ouverte à tous. Les bulletins d'inscription seront disponibles en mairie ou sur le site internet de la maison du tourisme du 1er au 20 avril : www.rhuys.com
(cliquer sur « téléchargement de documents »)

Pour plus d'informations, contactez la maison du tourisme de Rhuys au 02.97.26.45.26 ou rhuys@rhuys.com.

CLIN D'OEIL

Récompenses 2010

La 13ème remise des prix des concours cantonaux et communaux des maisons fleuries 2010 s'est tenue à la maison des associations de Sarzeau, le 5 novembre dernier.
La commune de Sarzeau et certains particuliers se sont classés dans les trois premiers et ont obtenu les résultats suivants :

Au concours d'arrondissement
- La commune de Sarzeau : 2ème prix (dans la catégorie commune de 7001 à 30000 habitants).
- M. Chauvin : 2ème prix (dans la catégorie jardin visible de l'espace public).

Au concours départemental
- Le camping de « la Ferme de Lann Hoëdic » : 3ème prix (dans la catégorie mise en valeur des infrastructures touristiques).

PORTRAIT

Les coulisses de ma mairie

Les services techniques

Les services techniques font partie du pôle Territoires et sont constitués de 25 personnes, avec l'appui de renforts saisonniers durant la période estivale. Le service est sous la direction de Didier Lollivier qui assure, notamment, la bonne coordination et la réalisation des actions entreprises, l'optimisation des moyens et des compétences ainsi que le suivi et le respect des budgets. Il est garant de la bonne mise en œuvre des procédures et des réglementations applicables aux différentes missions exercées. La programmation et la gestion des travaux sont réalisées selon les orientations données par la commission travaux et les élus de quartiers.

Pour des raisons d'efficacité, les services techniques sont organisés en fonction des différentes missions exercées, avec, pour chacune d'elles, des moyens et des budgets clairement identifiés.

L'équipe voirie, sous la responsabilité d'Olivier Denis et composée de 8 agents, a en charge la gestion de l'ensemble des voies communales (147 km) et de leurs abords. Cela comprend notamment la gestion des eaux pluviales, les aménagements et travaux de voirie, la propreté des voies, l'entretien des bas côtés et des talus ainsi que la gestion des corbeilles de ville et de plages. La gestion et la mise en place de la signalétique horizontale et verticale fait aussi partie des missions de cette équipe. Le suivi et la coordination avec les syndicats d'assainissement et d'électrification sont aussi nécessaires pour une bonne organisation des opérations conjointes.

L'équipe espaces verts, sous la responsabilité de Denis Chevalier et composée de 6 agents, assure la conception, la réalisation et l'entretien des massifs et espaces verts. Le service a aussi la charge du choix des essences utilisées, des plantations, de la taille et de l'élagage des arbres situés sur l'espace communal. L'entretien des zones de pique-nique, des calvaires et fontaines et la sécurité des aires de jeux sont aussi de leur ressort. Le travail est adapté en fonction des saisons et des périodes de l'année (fleurissement estival, sapins de Noël…) et ce sont plus de 24 hectares de pelouses, massifs et équipements qui sont entretenus.

L'équipe bâtiments, sous la responsabilité d'Eric Croënne et composée de 6 agents, assure le bon fonctionnement et l'entretien des équipements communaux. Plus de 26 000 m² pour près de 70 bâtiments sont ainsi suivis tout au long de l'année. Les compétences nécessaires vont, entre autres, de l'électricité à la menuiserie, de la maçonnerie à la plomberie en passant par la peinture, le tout nécessitant une grande réactivité. La gestion, l'entretien et la maintenance des sanitaires publics sont aussi assurés dans le cadre de ce service.

L'équipe garage et magasin, sous la responsabilité de Jean-François Poirier et composée de 2 agents, a en charge l'entretien de l'ensemble des véhicules de la commune. L'équipe gère aussi une part importante des marchés publics de fournitures et autres stocks (matériel pour les cérémonies, entretien des locaux, etc.) pour l'ensemble des services de la commune et des écoles. La définition, la maintenance et la réalisation des illuminations de Noël sont réalisées entièrement par leur soin. Cela représente plus de 100 installations sur la commune et 2,3 km de fils lumineux dans les arbres.

L'équipe administrative constituée de Michelle Coudé et Florence Vaillant assure la gestion administrative des services techniques. Cela comprend la gestion des relations avec le public et les fournisseurs, le suivi des marchés publics et des commissions de sécurité. Elles sont également garantes du respect du formalisme des interventions (arrêté de circulation, permission de voirie,...). De plus, le suivi du budget et de la comptabilité est assuré pour l'ensemble des services techniques. Ainsi, ce sont près de 3000 engagements et factures et plus de 600 courriers qui sont gérés annuellement.

TRAVAUX

Le point sur...

En cours ou programmés... un petit point sur les travaux dans votre ville.

Le futur Centre Technique Municipal (CTM), un chantier engagé

Le Centre Technique Municipal actuellement situé rue Adrien Régent sera transféré à Kergroës (près du supermarché) en 2012. Cette nouvelle construction permettra une remise à niveau des locaux techniques tout en laissant place libre pour l'implantation d'un projet de pôle santé sur le site actuel.

La construction de ce nouveau centre technique s'intègre dans la politique de développement durable dans laquelle s'est inscrite la commune de Sarzeau. Ainsi, la conception de l'installation prévoit différents points répondant à ces normes :

- un système de chauffage des bureaux alimenté par une pompe à chaleur avec utilisation de l'énergie géothermique, ainsi que la mise en place d'une ventilation double-flux,
- l'orientation nord-sud de la structure permet d'optimiser l'apport de l'énergie solaire en hiver ainsi que des apports de lumière, réduisant d'autant les besoins de chauffage et d'éclairage,
- une isolation renforcée des bureaux, couplée à une toiture végétalisée pour permettre une inertie optimale du bâtiment,
- un bardage bois du bâtiment,
- une récupération des eaux de pluie pour : alimenter les sanitaires, la station de lavage, permettre le nettoyage du chenil et l'arrosage des espaces verts,
- la gestion des eaux pluviales maitrisée grâce à la limitation des zones imperméabilisées (parking enherbé) et par la création de noues drainantes favorisant l'infiltration et la régulation des débits de fuite,
- un éclairage extérieur du site grâce à des lampadaires alimentés à partir de cellules photovoltaïques,
- la mise en place d'une borne électrique sur le parking qui autorisera la mise en charge de véhicules ad-hoc.

D'autre part, ce nouveau centre technique améliorera très nettement les conditions de travail du personnel communal. Ceci grâce à des équipements et locaux de travail de qualité qui seront en nombre suffisant et adaptés ; mais aussi, en regroupant sur un même site les différents lieux de stockage qui sont utilisés aujourd'hui, au vu de l'exigüité du site actuel.

projet du futur CTM (visuel non contractuel)

Secteur de Francheville, place à la concertation

La commune vient de lancer une étude sur l'aménagement du secteur de Francheville.

Ce site, d'une grande valeur aux yeux des Sarzeautins, abritait autrefois la maison de retraite du même nom ; il accueille aujourd'hui et de façon temporaire les services de l'aménagement de la mairie ainsi que certaines associations auparavant dans les locaux de Poulmenach.

Les objectifs de la commune, par la reconversion de ce site, sont de différents ordres. Ainsi, la constitution d'ateliers de travail et de concertation autour de thématiques précises et qui regrouperont diverses entités représentatives tels que notamment les services de l'Etat, des associations, les riverains du périmètre d'étude, mais aussi la tenue de réunions publiques, permettront au plus grand nombre d'être informé, d'échanger et de s'exprimer sur un projet d'intérêt général qui sera au final et du souhait de la municipalité, partagé par tous.

A noter :
Des réunions publiques seront annoncées dans le « Sarzeau hebdo ».

La modernisation du port de Saint-Jacques à l'étude

La commune a lancé, depuis septembre 2010, des études en vue de la modernisation du port de Saint-Jacques.

Les axes principaux de réflexion de ces études portent sur la modernisation des infrastructures portuaires et des aménagements terrestres associés, sur l'augmentation de la capacité du port, qui est aujourd'hui soumis aux contraintes des marées, sur la sécurisation du port et de ses abords, enfin, sur la gestion de la saisonnalité.

Afin que tous les habitants, notamment ceux de Saint-Jacques, soient associés à cette grande réflexion, la commune a souhaité conduire ce projet sous une approche participative inspirée de l'approche environnementale de l'urbanisme en l'adaptant aux problématiques portuaires.

Ainsi, les ateliers de travail et de concertation constitués par un panel représentatif de la population (professionnels, plaisanciers, associations, commerçants, services de l'Etat..) ainsi que les réunions publiques ouvertes à tous, seront l'occasion d'informer mais aussi d'échanger et de s'exprimer afin que le projet soit partagé par tous et associe le plus grand nombre.

Poulmenac'h, chantier de démolition

Les travaux de démolition de l'îlot Poulmenac'h (centre-ville) débuteront dès le mois de mai jusqu'au mois de juin et pourront reprendre après la saison d'été.

> *Voir article « Où en est l'aménagement de l'îlot Poulmenac'h ? », p. 14 du précédent bulletin municipal (n°72).*

MARITIME

Deux entités portuaires à Sarzeau

La commune de Sarzeau est une commune littorale atypique parce que bordée d'un côté par l'océan et de l'autre par le Golfe du Morbihan. Elle possède de ce fait deux ports, un sur chaque côte, tous deux sont équipés d'une capitainerie.

2 ports, 4 entités administratives

Sur chacun des deux sites on distingue deux entités administratives différentes : « le port » géré par la commune et les « zones de mouillage » implantées sur le domaine public maritime et confiées à la commune pour leur gestion. Chaque entité a des missions bien distinctes, mais toutes ont pour vocation l'entretien de leurs équipements, l'accueil, l'hébergement et la mise à l'eau des bateaux.

Grutage au port de Saint-Jacques

En résumé, quelques missions communes à chacun…

- Les agents des « ports » sont chargés de l'entretien des mouillages du port (zone intérieure), des grutages des bateaux (pour Saint-Jacques uniquement), ainsi que de la maintenance des équipements portuaires et de leur bon fonctionnement général.
- Les agents des « zones de mouillage » assurent l'entretien et le renouvellement des mouillages, ceux propriété de la mairie, mais aussi ceux dont les propriétaires en font la demande et assurent le balisage des zones de mouillage.

A Saint-Jacques…

Bien que des études aient été lancées sur la modernisation du port de Saint-Jacques (voir article p.7), de nouveaux équipements de sécurité sont déjà venus et vont encore compléter les infrastructures en place, notamment une passerelle afin de faciliter l'accès au ponton et des échelles de quai.

Courant mars, le gestionnaire des mouillages officiera avec un prestataire de service ayant répondu à l'appel d'offres lancé à cet effet sur les travaux de création de la zone du Roaliguen. A cette occasion, de nouvelles places seront créées, du nouveau matériel installé et les équipements qui ne seront pas aux normes seront retirés ou mis en conformité.

Au Logeo…

Cette année, suite à un vote favorable des élus, un ponton sera installé afin de faciliter l'accès à la mise à l'eau. Afin de rendre les équipements publics accessibles à tous et de répondre aux besoins des usagers, quels qu'ils soient, le nouveau ponton sera équipé d'une potence visant à permettre le transfert des personnes handicapées ou à mobilité réduite sur leur bateau.

A noter

- Les horaires de marée de références sont différents pour chaque port :
  - Logeo : horaires « Arradon »
  - St-Jacques : horaires « Port-Louis ».
- Les horaires d'ouverture du port du Logeo ont changé.

> voir nouveaux horaires en page 2 de ce bulletin.

Capitainerie du port du Logeo

Côté océan, à Saint-Jacques

- Responsable du port et son adjoint : **François Lebreton et Stéphane David**
- Gestionnaire des mouillages : **Mickaël Lamourec**
- Nombre de places dans le port : **365**
- Répartition des zones de mouillages sur sites de : **Banastère, Penvins, Beg Lann, Trévenaste et le Roaliguen.**
- Nombre de mouillages : **500**
- Nombre de grutages approximatif par an : **1200**
- Nombre de personnes en liste d'attente : **494 (port) + 325 (mouillages)**
- Équipements : **grue de mise à l'eau, sanitaires, douche, pompe à eaux noires** (service gratuit sur rendez-vous).

Côté golfe, au Logeo

- Responsable du port : **Yannick Belz** (+ deux saisonniers en renfort durant l'été qui s'occupent notamment de la mise à l'eau et de l'accueil des usagers)
- Gestionnaire des mouillages : **Philippe Perrodo**
- Nombre de places dans le port : **155**
- Répartition des zones de mouillages sur sites de : **Le Logeo, Kerassel, la pointe de l'Ours, la pointe de Bernon, le Lindin, le Ruault et le Duer.**
- Nombre de mouillages : **485**
- Nombre de personnes en liste d'attente : **115 (port) + 491 (mouillages)**
- Équipements : **sanitaires, douche, rateliers pour annexes,** …

Réserver une place au port…

« Bonjour, je souhaiterais une place au port »… « oui mais où ? »…
Une incompréhension est bien vite arrivée si on ne connaît pas les subtilités administratives de nos ports. Bien souvent les demandeurs de place ne connaissent pas la différence entre les « mouillages du port » (zone intérieure) et les « zones de mouillage » (zone extérieure)…

Comment ça fonctionne ?

Pour chacune des capitaineries il y a deux entités administratives différentes, « le port » qui appartient à la commune et la « zone de mouillage » qui est implantée sur le domaine public maritime mais confiée à la commune pour sa gestion.

Concrètement ?

Lorsque vous souhaitez vous inscrire en liste d'attente il y a un formulaire différent pour chaque zone (mouillage ou port). La demande doit être faite directement auprès du gestionnaire à la capitainerie des ports et mouillages concernée ou par courrier adressé au maire de Sarzeau. Le site internet de la ville, en perpétuelle évolution, propose désormais aux usagers la consultation des tarifs et différents règlements des ports et mouillages (www.sarzeau.fr /découvrir Sarzeau/ses ports et mouillages).

Quelques repères :

Saint-Jacques

- Place dans le port (zone intérieure) = réservé aux bateaux de moins de 9,5 mètres (1,20 mètres de tirant d'eau maxi), mieux protégé mais en zone d'échouage.
- Mouillage en zone extérieure = destiné aux bateaux mesurant 8 mètres maximum (zone d'échouage) + 7 places pour bateaux de 8 à 10 mètres sur le secteur du Roaliguen.

Le Logeo

- Place dans le port (zone intérieure) = réservé aux bateaux de moins de 7 mètres, mieux protégé mais en zone d'échouage.
- Mouillage en zone extérieure = destiné aux bateaux mesurant entre 3 et 15 mètres, la zone de mouillage du Logeo est toute l'année et à tout coefficient en eau profonde.

ZOOM SUR...

Une année chargée pour le jumelage

2011 sera une année riche en événements pour le Comité de jumelage de Sarzeau. Jacques Thébault, nouveau président, élu en début d'année lors de la dernière assemblée générale, a annoncé les temps forts : venue du comité de jumelage de Dahlem à Sarzeau pendant la semaine du golfe (à cette occasion, des présidents d'associations allemandes pourront rencontrer leurs homologues locaux), voyage du 8 au 11 septembre à Dahlem à l'occasion des fêtes culturelles « Kronenburger Kunst und Kulturtage » – manifestation dédiée aux arts pour des professionnels ou amateurs dans le village typique de Kronenbourg – , marché de Noël des Grands Cardinaux…

Contact
Jacques Thébault, président,
Tél. 09 74 66 18 46
Plus d'informations sur notre site : www.sarzeau.fr/decouvrir sarzeau/les jumelages/
comitejumelagesarzeau@gmail.com

Un incontournable marché de Noël à Sarzeau

L'association de quartier Les Grands Cardinaux (voir encadré) a organisé son deuxième marché de Noël, le samedi 11 décembre dernier, sur le parvis du Centre culturel l'Hermine et une partie de la rue du Père Coudrin.

Les habitants du quartier, des bénévoles, plusieurs associations sarzeautines mobilisées, un temps clément, une quarantaine d'exposants, un père Noël en calèche, des jeux, des danses, un spectacle et un public au rendez-vous… tels ont été les ingrédients de cette initiative très réussie qui a permis notamment de récolter 400 € pour l'association des Joyeux Petits Souliers, grâce à la vente de jouets donnés gracieusement par des particuliers et vendus par le Comité d'animation de Sarzeau. Tous les participants se sont largement investis pour que cette 2ème édition prenne de l'ampleur et devienne un événement incontournable de fin d'année. Nous leur donnons donc rendez-vous en décembre prochain !

L'association de quartier Les Grands Cardinaux a vu le jour en mai dernier et a pour objectif d'animer le quartier du même nom lors de manifestations ponctuelles.

Contact
Mme Laurence DAVEAU
Présidente de l'association Les Grands Cardinaux
57 rue du Père Coudrin
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 27 57

Les nouveaux membres de l'Union des Commerçants et Artisans de Sarzeau (UCAS)

Une association de commerçants pour le centre bourg de Sarzeau est nécessaire et indispensable pour contribuer à l'animation, au développement économique et commercial de la commune. Le bureau de l'Union des Commerçants et Artisans de Sarzeau a été renouvelé lors d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est déroulée fin 2010. Renaud Baudart, le nouveau président, « compte sur l'enthousiasme de chacun afin de mieux faire vivre notre commune ».

Le bureau :
- Renaud Baudart, président
- Eric Le Blay, vice-président
- Catherine Caudart, secrétaire
- Bérangère Peltier-Quatrefages, adjoint
- Guy Marie, trésorier
- Stéphane Bougrat, adjoint.

Contact
Renaud Baudart
Président de l'Union des Commerçants et Artisans de Sarzeau
Venelle de la Trinité
56370 SARZEAU
Mél. : ucsarzeau@gmail.com

SOCIAL

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), soutien de la population

Le CCAS de Sarzeau délivre différentes formes de prestations en vue d'aider les habitants de la ville en difficulté particulière. Les différentes aides sont attribuées sous réserve d'éligibilité, il s'agit de :

Les secours d'urgence

En 2010, 71 personnes ont reçu des secours pour un montant global de 2 381 €, afin de leur permettre de faire face aux besoins élémentaires du quotidien.

Les bons d'achat

540 bons d'achat d'une valeur unitaire de 20 € (valables pour tous les produits, hors presse, livres, disques, alcools, et carburants) ont été remis à 247 personnes ou familles.

Les aides ponctuelles attribuées sur dossier

Elles sont accordées par le Conseil d'administration, hors impératif absolu d'urgence, aux personnes et aux familles en situation de précarité et confrontées à des difficultés majeures ponctuelles. En 2010, une aide de 324 € a été octroyée à une seule famille.

Le Fonds Solidarité Logement

L'intervention du fonds énergie-eau s'exerce sur des aides financières aux ménages en difficultés de règlement de leurs factures d'énergie et d'eau. Elle permet le maintien dans le logement et prévient les suspensions de fournitures. A ce titre, 51 dossiers ont été étudiés en 2010 par le Conseil d'administration. L'intervention du CCAS est de 2 743 € pour l'année écoulée.

Combustibles

L'aide globale « combustibles » est de 504 €. Elle correspond à la livraison de combustibles (charbon, pétrole, fuel, gaz) chez les personnes en difficultés particulières.

A noter : les aides se délivrent sous certaines conditions.
Pour en savoir plus, contactez le CCAS au 02 97 41 31 57.

La téléassistance

La téléassistance est un service d'aide à distance fonctionnant 24h/24 et 7 jours/7 dont l'objectif est de permettre le maintien à domicile des personnes isolées, âgées, dépendantes ou fragiles. Grâce à ce service, les personnes continuent à vivre chez elles en toute sécurité.

Le système est simple d'utilisation :

- l'abonné lance un appel en appuyant sur un déclencheur (bracelet, médaillon ou transmetteur),
- un opérateur de la centrale d'écoute identifie les besoins d'assistance,
- la centrale d'écoute prévient immédiatement le réseau de solidarité (voisins, amis…) ou les services d'urgence (pompiers, SAMU) si besoin.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le CCAS au 02 97 41 31 57

TRAVAUX

L'éclairage public optimisé

L'éclairage public est un poste sur lequel la municipalité est de plus en plus attentive, d'autant qu'il représente en moyenne environ 40 % du budget électricité des communes.

Face à l'augmentation des coûts de l'énergie et à la prise en compte du facteur environnement, la commune s'est engagée dans un programme d'optimisation de l'éclairage public.
Une première étape, toujours en cours, a permis de renouveler plus de 70 % des quelques 1 600 points lumineux. Les lampes à sodium installées permettent de passer d'une puissance de 150 W à 100 W sans perte d'efficience lumineuse.
La seconde étape consiste à équiper les points d'éclairage de Penvins d'horloges astronomique. L'allumage peut alors être programmé pour ne fonctionner qu'aux heures voulues. Ainsi, l'éclairage public sera éteint, à compter de début avril, entre minuit et 6h30 du matin, hors période estivale et de Noël où l'éclairage sera maintenu en continu dans un premier temps.
L'intérêt de cette démarche est de réduire la pollution lumineuse tout en permettant la réalisation d'économies financières et d'énergie.

URBANISME

Info juridique

Le décret n° 2008-1353 du 19 décembre 2008 prolongeait le délai de validité des permis de construire, d'aménager ou de démolir et des décisions de non opposition à une déclaration préalable. Ce décret prenant fin au 31 décembre 2010, il convient de préciser que, depuis le 1er janvier 2011, toutes autorisations du droit des sols reprennent un délai de validité de 2 ans conformément aux articles R424-17 et R424-18 du code de l'urbanisme.
Cette règle s'applique aux permis de construire, d'aménager, de démolir et aux décisions de non opposition à une déclaration préalable.

LE PATRIMOINE NATUREL SARZEAUTIN

Au cœur du Golfe du Morbihan et de la Presqu'île de Rhuys, la commune de Sarzeau dispose d'un patrimoine naturel remarquable. D'une superficie de plus de 6000 hectares, le territoire bénéficie d'une importante variété de paysages, d'habitats et d'espèces rares. Dans le cadre de sa politique de développement durable, la commune s'attache à préserver, restaurer et mettre en valeur l'ensemble de ce patrimoine qui constitue un héritage unique.

Définition du patrimoine naturel

Selon l'Unesco, sont considérés comme «patrimoine naturel» :

les monuments naturels (...) les formations géologiques (...) et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animales et végétales menacées et les sites naturels ou les zones naturelles strictement délimitées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou du point de vue esthétique.
Le patrimoine naturel est, comme le patrimoine culturel, un bien commun, à préserver et restaurer, et à léguer aux générations futures. Il résulte de l'évolution et parfois des interactions entre l'homme et la nature *(source : Wikipédia)*.

Description du patrimoine naturel de la commune

La commune de Sarzeau, regroupe sur son territoire trois couches géologiques qui se sont formées il y a 360 millions d'années. L'altitude maximale de la commune se situe à 42 mètres dans les terres. Le territoire redescend en pente douce de chaque côté, vers le golfe et vers l'océan Atlantique. Appartenant à deux bassins versants différents, seuls quelques petits cours d'eau sillonnent la commune, associés à un important réseau de fossés.

Côté golfe : La côte nord montre une succession d'anses et de pointes rocheuses avec de beaux points de vue sur la mer parsemée d'îles. La vision d'espaces naturels est constamment mêlée à celle d'un habitat côtier, de petits ports, d'exploitations ostréicoles et de mouillages, eux-mêmes ponctués par des masses boisées de pins et de chênes verts. Les pointes de Bréhuidic, du Logeo, de l'Ours, du Scluze, de Bernon, du Ruault et de Bénance représentent des secteurs très sensibles en termes paysager et environnemental.

La pointe de Truscat et le marais du Duer, secteurs ou l'eau et la terre s'entremêlent formant ainsi des vasières, sont des sites reconnus pour leur richesse ornithologique.

Côté océan : La côte sud est soulignée par de longs arcs dunaires où la vision s'étend à plus de 180° vers la mer. Marais littoraux, étendues de roseaux, plages et cordons dunaires mais aussi résidences et constructions se côtoient.
Le secteur de Penvins/Banastère est relativement urbanisé mais on y trouve encore des marais littoraux et un cordon dunaire qui s'étend vers la pointe de Beg Lann.
Le secteur de Penvins à Suscinio est constitué d'une alternance de marais, zones humides et secteurs bocagers. Du Roaliguen à Saint-Jacques l'urbanisation est plus présente mais les atouts tels que les pointes rocheuses et les plages ne manquent pas.
L'étier de Kerboulico constitue un site à part. Les cultures occupent la frange terrestre tandis que l'étier est le domaine des prés salés et des roselières, cloisonnées par les digues d'anciennes salines.

Le centre ouest de la commune bénéficie d'un bocage bien présent qui confère un caractère très naturel au secteur. L'activité agricole étant de moins en moins présente, l'équilibre entre espaces naturels entretenus, friches et habitats est remis en cause.

Enfin à l'est, l'activité agricole se maintient et le maillage bocager est bien marqué également.

→ **Grâce à cette diversité de milieux, la commune recèle une grande biodiversité.**

Quelques échantillons du patrimoine naturel sarzeautin

Le marais du Duer

Cet ancien marais salant, bordé de prairies humides et de bois, est un espace naturel de 26 ha qui fait l'objet d'une grande attention et de multiples protections. Il accueille par exemple des *sarcelles d'hiver*, des *barges à queue noire*, des *spatules blanches*… en période d'hivernage. C'est également un site de reproduction pour les *avocettes*, les *sternes pierregarin*…
Ce site appartient en partie à la commune et au Conseil général. Il fait partie des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département et bénéficie à ce titre d'actions de préservation (restauration des digues, création de reposoirs, curage de mares…) et de mise en valeur (cheminements piétons, observatoires…). Un troupeau de *landes de Bretagne* (espèce de mouton faisant l'objet d'un plan de sauvegarde national) pâture et entretien ainsi le site.

Suscinio-Landrezac

La formation d'un cordon sableux (lié à l'élévation du niveau de la mer pendant l'ère quaternaire) a ainsi isolé des lagunes saumâtres et des étangs côté terre. Certains de ces marais, comme à Suscinio, ont ensuite été aménagés par l'homme pour le recueil du sel. Les marais de Suscinio-Landrezac ont aujourd'hui un potentiel intéressant pour la nidification des limicoles (*échasse blanche, avocette élégante, chevalier gambette*) et comme halte migratoire pour le *phragmite aquatique*, dont des individus sont recensés chaque année dans cette zone. Ces marais ainsi que le cordon dunaire (et en particulier la dune grise) forment un ensemble écologique indissociable d'une grande richesse qu'il est indispensable de protéger.

Vasières et zostères

Les anses du nord de la commune sont occupées par des vasières nues (habitat littoral et estuarien composé de sédiments meubles formant des vases) et une végétation halophile qui s'étend au fur et à mesure de l'envasement de celles-ci. Outre leur richesse en petits mollusques, crustacés… ces vasières sont de vastes herbiers de zostères.
Les zostères sont des plantes aquatiques marines. Les herbiers de zostères jouent un rôle écologique important dans le dépôt des sédiments ainsi que comme support pour les algues et les petits organismes. Ils forment aussi un milieu favorable à la reproduction de nombreuses espèces de poissons et de coquillages économiquement importantes. Ces milieux sont donc très appréciés des oiseaux comme la vasière de Truscat par exemple et de nombreux autres sites du golfe.

Le gravelot à collier interrompu

Le *gravelot à collier interrompu* est une espèce rare et menacée qui fréquente nos plages, en particulier sur le secteur de Suscinio-Landrezac (parfois jusqu'à Penvins). Il a la particularité de se reproduire et de nicher au niveau de la laisse de mer, d'avril à fin juin. Ses œufs (au nombre de 2 ou 3) sont déposés sur le sable, les graviers ou en pied de dune. Il n'y a pas de nid et la couleur des œufs les rend souvent vulnérables au piétinement. Le faible nombre de couples présents sur nos côtes fait de cette espèce un élément du patrimoine naturel à protéger.

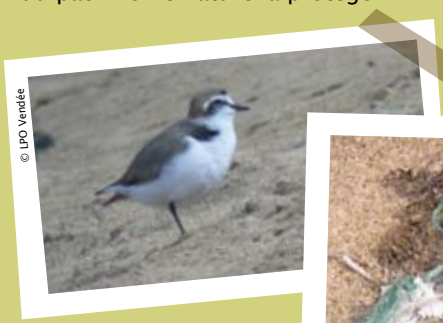

Ponte du gravelot

Le grand rhinolophe

Espèce de chauve-souris protégée, le *grand rhinolophe* est considéré comme une espèce vulnérable dans de nombreux pays européens. On constate en effet une diminution du nombre de *grands rhinolophes* et une réduction de son aire de répartition. Cette espèce est rendue vulnérable, comme les autres espèces de chauve-souris européennes, par la dégradation de ses lieux de reproduction et par une nourriture moins abondante. Une colonie a été inventoriée au niveau des combles et du clocher de l'église de Brillac.

La bernache cravant

Facilement identifiable, la *bernache cravant* ressemble à une petite oie à dominante sombre. En effet, la tête, le cou, la poitrine, la queue, le bec et les pattes sont noirs tandis que le dessus du corps est gris brun avec des bordures claires. L'adulte se distingue du jeune par la tache blanche qu'il

arbore de chaque côté du cou, formant une cravate d'où est tiré le nom spécifique français.
Elle se nourrit principalement de zostères. Bien que très présente dans le Golfe du Morbihan, c'est pour autant une espèce rare au niveau mondial.

ZNIEFF, ENS, SMVM
Mais que signifient tous ces sigles ?

Le Golfe du Morbihan, en particulier la commune de Sarzeau, présente un caractère remarquable de par sa biodiversité et ses paysages uniques. C'est pourquoi des mesures de protection internationales, européennes et nationales y ont été instaurées. Un récapitulatif des principales mesures vous est proposé afin de mieux connaître et comprendre votre territoire.

Au niveau international :
la convention Ramsar a pour finalité de conserver les zones humides d'importance internationale pour les oiseaux d'eau (elle couvre les marais de Suscinio à Banastère ainsi que tout le golfe du Morbihan).

Au niveau européen :
2 sites (Golfe du Morbihan et Rivière de Pénerf / Marais de Suscinio) appartiennent au réseau Natura 2000 qui abrite des habitats et des espèces « d'importance communautaire » et a pour objectif de les préserver.

Au niveau national et local, on dénombre :
11 Z.N.I.E.F.F., Zone Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique réparties principalement au nord et au sud/est de la commune, en bordure du littoral.

2 arrêtés de biotope : le marais du Duer qui abrite plusieurs espèces protégées (l'échasse blanche, la loutre d'Europe…) et les combles et le clocher de l'église de Brillac dans lesquels on retrouve plusieurs espèces de chiroptères (chauves-souris).

2 sites inscrits et 1 site classé (le Golfe du Morbihan, les châteaux de Suscinio et Kerlevenan et leurs abords).

1 réserve de chasse maritime couvre entièrement le Golfe du Morbihan. Elle est gérée par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS). Une zone de tranquillité pour les oiseaux a été créée le 9 septembre 2002 par arrêté préfectoral sur deux parties du domaine public maritime du Golfe du Morbihan, dont une sur la commune de Sarzeau. Logée au cœur de la baie de Sarzeau, cette zone s'étend sur une superficie de 346 hectares au niveau du marais du Duer, espace naturel du département géré par la commune. L'accès de toute personne à pied y est interdit du 1er octobre au 31 janvier. En revanche, chaque mardi en saison estivale, des visites guidées sont organisées afin de découvrir la richesse faunistique et floristique du marais du Duer.

1 zone de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS) a été mise en place sur la commune de Sarzeau depuis juin 2010 par le Conseil général du Morbihan. Cette zone de préemption vise à préserver, à long terme, les qualités paysagères et écologiques de ces secteurs, à améliorer les conditions d'ouverture au public et à mettre en place un dispositif de gestion et de valorisation de ces espaces, favorable à la biodiversité.

Le Plan d'Occupation des Sols (futur PLU) protège les espaces naturels les plus sensibles de la commune par un règlement d'urbanisme adapté. Ainsi, 28% du territoire sont classés en NDa et NDs au P.O.S soit respectivement affectées à « la protection stricte des sites, des milieux naturels, des paysages et des espaces présentant des risques ou des nuisances » et aux « espaces terrestres et marins, sites et paysages remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel et culturel du littoral et les milieux nécessaires au maintien des équilibres biologiques ou présentant un intérêt écologique ».

Ce document identifie également les espaces boisés classés et les éléments remarquables du paysage qui sont ainsi protégés au titre du code de l'urbanisme.

Le marais du Duer abrite plusieurs espèces protégées

Le territoire est également régi par le Schéma de Mise en Valeur de la Mer (S.M.V.M), le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Vilaine (SAGE) et un projet de Parc Naturel Régional (P.N.R) est actuellement à l'étude.

Les protections se superposent sur le territoire sarzeautin, tel un millefeuille de règlements, rendant parfois complexe les projets d'aménagement. Cependant ces protections sont indispensables pour préserver la beauté de notre patrimoine naturel.

Exemples d'actions menées sur Sarzeau

Consciente de cette incroyable richesse, la commune s'appuie sur toutes ces règlementations et œuvre chaque jour afin de préserver, reconquérir et gérer les habitats et les espaces naturels, de protéger la faune et la flore sauvages, communiquer et informer sur le patrimoine naturel car une meilleure connaissance induira une meilleure protection.

La protection des dunes :

La commune participe chaque année à la protection du littoral et du cordon dunaire atlantique grâce à des aménagements adaptés tels que la pose de ganivelles (sur plusieurs centaines de mètres), la mise en place d'escaliers aux accès de certaines plages, de platelage ou encore de clôtures monofil. Ces deux derniers systèmes présentent l'avantage de faciliter la marche et de matérialiser le cheminement tout en évitant le piétinement diffus sur la dune. Des opérations de communication ont lieu régulièrement afin de sensibiliser le public à la fragilité de ce milieu. Une signalétique d'information est à l'étude et viendra compléter ces dispositifs d'ici 2012.

Sentiers côtiers et site Natura 2000

Les sentiers côtiers représentent un outil de mise en valeur, de sensibilisation et par conséquent de préservation de l'environnement. Grâce à ces cheminements, il est possible d'accéder aux plages et aux sites riverains et de jouir des paysages naturels.
Le premier tronçon a été ouvert en 2002 suite à un arrêté préfectoral. Jusqu'à maintenant 8,4 kilomètres ont pu être aménagés. Afin d'ouvrir les tronçons restants côté golfe, en site Natura 2000, il est nécessaire de tenir compte de la fragilité de cet espace naturel. C'est pour cette raison que la commune a lancé une étude d'évaluation des incidences du sentier côtier sur le site Natura 2000. En fonction des résultats, le tracé du sentier littoral pourra être aménagé (avec des plantations par exemples) ou dévié afin de préserver la tranquillité des oiseaux.

Lutte contre les plantes invasives

Dans le précédent bulletin municipal vous avez certainement trouvé une petite plaquette, éditée par le Conseil général du Morbihan, au sujet des plantes invasives. Ces plantes désignent les végétaux envahissant dont la prolifération entraîne des effets néfastes sur l'environnement et par ricochet sur l'économie locale. Effectivement, des plantes telles que la Renouée du Japon, l'Herbe de la Pampa ou encore le Baccharis, de plus en plus présentes sur la commune de Sarzeau, s'installent de manière massive dans les espaces naturels et concurrencent les espèces locales qu'elles étouffent. Ainsi, on remarque à l'échelle mondiale que les plantes invasives entrainent une perte de la biodiversité. Plusieurs opérations ont eu lieu sur la commune de Sarzeau et seront renouvelées afin de lutter contre ces plantes et protéger notre patrimoine naturel. Tout citoyen peut participer à cette lutte en arrachant ou taillant ces plantes mais surtout en évitant de les acheter.

Plus d'informations sur :
www.bretagne-environnement.org,
rubrique espèces invasives

Inventaire des zones humides

Le territoire communal est couvert de nombreux marais, vasières, prés salés, lagunes… Ces éléments sont protégés au titre de la loi sur l'eau en tant que zones humides. Les zones humides sont définies comme « des terrains habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire. La végétation y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ». Ces zones humides sont un patrimoine naturel exceptionnel à elles seules. En effet, elles remplissent des rôles majeurs pour l'environnement (en limitant les crues, en agissant comme un filtre naturel face aux pollutions et en tant que réservoir de biodiversité -zone de reproduction, d'alimentation et de refuge pour de nombreuses espèces-). La commune de Sarzeau mène actuellement un inventaire des zones humides sur l'ensemble de son territoire afin de mieux les connaître et de pouvoir les préserver en les inscrivant dans les documents d'urbanisme (zones qui seront par conséquent inconstructibles).

La préservation du patrimoine naturel est un des grands enjeux environnementaux de la commune. Les dégradations dues aux multiples pressions, essentiellement d'origine anthropique, doivent aujourd'hui conduire à engager et à assumer des actions de protection et de gestion. Outre l'intérêt écologique, la préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel participent à la qualité de vie, à la sauvegarde des paysages et conditionnent le maintien à moyen et long terme de la qualité d'activités économiques majeures pour la commune (tourisme, pêche, ostréiculture, agriculture,…).

JEUNESSE

Goûter des écoles

Au cours d'un goûter, organisé le 16 décembre dernier avec les enfants de nos écoles et les équipes enseignantes, le maire a félicité les élèves ayant participé à la création de la carte de vœux qui, cette année, était illustrée sur le thème de « la flore et la faune en Presqu'île de Rhuys ».
Ce dernier a vivement remercié les partenaires ayant apporté leur soutien en offrant les récompenses suivantes :

- **Entrées au zoo** par le parc de Branféré.
- **Un pass famille** pour la réserve de Falguérec, ainsi que de nombreuses plaquettes et posters sur les oiseaux et animaux du golfe transmis par Mme Fardel, présidente de l'association Bretagne vivante et de M. Jeudy responsable de l'animation de la Réserve naturelle des marais de Séné.
- **Des plaquettes et des posters** sur « mes oiseaux et mammifères du Golfe » remis par Mme Cassé du SIAGM.

Galette de l'accompagnement scolaire

Le 25 janvier dernier, une galette des rois a été organisée à la maison des associations pour l'ensemble des enfants et des bénévoles de l'accompagnement scolaire. Cette rencontre fut l'occasion pour le maire et Mme Marie, adjointe en charge des Affaires scolaires et de la jeunesse, de remettre aux bénévoles une invitation pour un spectacle du Centre culturel afin de les remercier pour leur disponibilité et leur dévouement auprès des jeunes Sarzeautins.

CÉRÉMONIES / RÉCOMPENSES

Vœux à la population

A l'occasion des vœux 2011, le maire a remis la médaille d'honneur de la ville à cinq Sarzeautins. Cette distinction est attribuée aux personnalités qui ont tout particulièrement contribué au rayonnement de la commune et qui ont apporté un réel service à la population, favorisant le « mieux vivre ensemble ».
Ont été médaillés :
Marie Policella, inspectrice du travail à la retraite pour ses 14 années comme conciliateur de justice du canton ; **Odile Baumard**, infirmière libérale à la retraite, présidente de l'association « Les abeilles sarzeautines » et membre du Conseil d'administration du CCAS ; **l'ensemble des agents du service des affaires scolaires** représentés par Chantal Gauthier, coordinatrice du service ; **Jean-Claude Volant**, agriculteur à la retraite, élu municipal depuis 1989 et enfin **Antoine Longuy, dit « père Antoine »** frère de la communauté de Picpus, pour son dévouement auprès de la population locale.

Vœux au personnel

C'est autour d'un repas convivial que les élus et la directrice générale des services ont souhaité la nouvelle année à l'ensemble du personnel. A cette occasion quatre agents ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale (médaille du travail de la fonction publique).

Ont été médaillés :

- **Michel Bono** du service voirie et **Jean-Yves Pierre** du service des espaces verts, en poste dans la fonction publique depuis 1990, médaillés d'argent pour leurs 20 ans de service ;
- **Eric Croënne**, responsable bâtiments, en poste dans la fonction publique depuis 1981, médaillé de vermeille pour ses 30 ans de service ;
- **Marie-France Le Godec** du service accueil, population, en poste dans la fonction publique depuis 1975, médaillée d'or pour ses 35 ans de service (à Sarzeau !).

JEUNESSE

Un voyage au pays des merveilles

Fidèle à sa devise « Nous servons », le Lions club du golfe du Morbihan, fondé en 1979, s'investit dans de nombreuses actions humanitaires, sociales et médicales. Comme tous les ans, le club est un partenaire actif de l'opération régionale « voyage à Disneyland » qui consiste à offrir le séjour à deux enfants de nos écoles de Sarzeau. Entièrement pris en charge et encadrés pendant deux jours par les membres du club, ils rejoignent à Vannes d'autres enfants du secteur sélectionnés pour ce voyage plein de découvertes et d'amitiés nouvelles.
Au nom de ces deux enfants, la commune remercie chaleureusement le Lions club pour ce très beau cadeau de Noël.

Jean-Michel Roger : membre du Lions club golfe Morbihan et correspondant sur Sarzeau et Henry Allano : président de la commission des œuvres sociales pour l'année en cours

PATRIMOINE

Quelques réalisations 2010

Croix du cimetière de Sarzeau

Croix du XVème siècle restaurée et installée à l'entrée du cimetière. Ceci permet d'admirer les 2 faces sculptées. Cette croix fut sans doute transférée du cimetière qui entourait l'église dans le cimetière de La Grée en 1811.

Lavoir et fontaine du Duer

L'ensemble a été nettoyé et en partie restauré par les brigades nature et le service des espaces verts.
« Fontaines excellentes, l'une servant aux habitants du Duer, l'autre en cas de pénurie aux habitants de Saint-Colombier, lesquels par la loi de la coutume, ont droit d'y venir prendre de l'eau « (extrait du conseil du 5 mars 1944, année de grandes sècheresses).

Chasublier de l'église Saint-Saturnin

Ce magnifique chasublier, présent dans la sacristie de l'église Saint-Saturnin, a également été restauré. La partie inférieure est composée de 16 tiroirs dans lesquels sont entreposés les vêtements liturgiques anciens.

Signalétique

Les pupitres rappelant la mémoire des lieux, les panneaux des personnages illustres vont permettre à chacun de s'approprier une partie du patrimoine de la commune.

TRAVAUX

Rues de Brénudel, Kerlohé et Le Godec

Les travaux des rues de Brénudel, Kerlohé et Le Godec ont durée 14 mois.
Le montant des travaux est de 720 731€ TTC (maîtrise d'œuvre incluse).

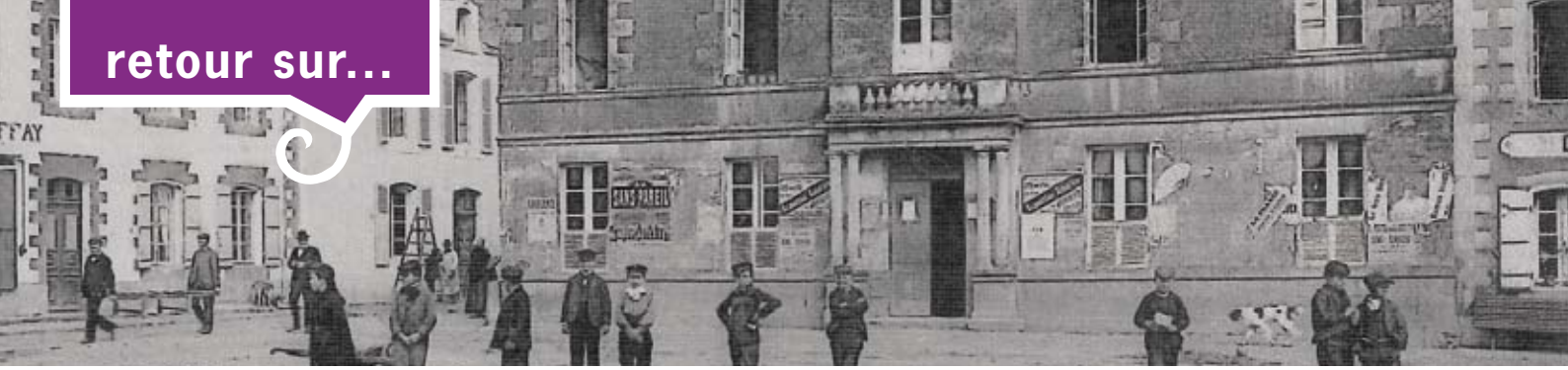

HISTOIRE

Retour et témoignage de l'action communale extraits de la délibération du conseil municipal du 17 mai 1908.

« Laissez-moi vous exprimer tout d'abord ma profonde gratitude pour la nouvelle preuve de confiance que vous venez de me donner.
Pour la troisième fois, vous me nommez maire à l'unanimité.
Ce témoignage m'est d'autant plus précieux, me va d'autant plus droit au cœur, que nous ne sommes pas des élus d'un parti, nous sommes appelés ici par tous les honnêtes gens sans distinction d'opinion. (…)
On peut être assuré de nos constants efforts pour assurer certains besoins primordiaux.
Le manque d'eau, par suite de la rareté des sources et de leur faible débit, se fait cruellement sentir non seulement à la ville, mais encore dans nos campagnes pour les besoins les plus indispensables de la vie.
Nous accorderons les plus larges crédits pour capter les eaux, améliorer l'état des fontaines existantes, ou en établir de nouvelles.
Nous chercherons, avec la bonne volonté des habitants, à assurer à nos rues un état de propreté plus satisfaisant.
Les travaux du chemin de fer vont commencer à bref délai et amener un plus grand nombre d'étrangers dans le pays. Chacun aura à cœur de donner à la ville le plus riant aspect.
L'éclairage de nos rues, après un essai satisfaisant va être assuré très prochainement. (…)
L'assistance à nos vieillards et infirmes fonctionne normalement ; la commune s'impose d'ailleurs les plus lourds sacrifices pour assurer aide et protection aux malheureux et aux déshérités de la vie.
(…)
Après avoir établi un programme raisonnable de travaux les plus urgents, nous nous efforcerons de donner satisfaction aux besoins légitimes sans surcharger outre mesure les contribuables qui plient sous le faix de charges trop lourdes.
Nous voudrions que nos mandataires dans les Chambres obtiennent une décentralisation réelle de l'administration.
Cent ans après la Révolution, nous demandons l'autonomie et l'affranchissement des communes. Vous savez, Messieurs, que nous ne pouvons remuer une pierre, ou disposer d'un crédit de cinquante centimes, sans une autorisation préfectorale ou ministérielle. C'est une situation intolérable et qui ne peut se prolonger indéfiniment : ce serait la cas, il nous semble, ou jamais, de voir la ligue des droits de l'homme et du citoyen élever la voix et se faire entendre.

J'ai un devoir de reconnaissance à remplir en adressant un souvenir ému à la mémoire de ceux de nos collaborateurs qu'une mort trop prompte est venue enlever à l'affection de leurs familles et à l'estime de tous. (…)
Nous souhaitons une cordiale bienvenue à nos nouveaux collègues qui sont en même temps de vieux amis.
Avant d'entrée en séance, notre vénérable doyen m'a fait une communication qui m'a profondément impressionné ; pour des raisons de santé M. Caillibotte décline le poste de premier adjoint, poste qu'il a occupé, sans interruption, depuis trente ans. (…)
M. Mahéo, notre infatigable conseiller d'arrondissement, désire céder son poste de deuxième adjoint à un conseiller de la ville, toujours sur les lieux, prêt à répondre au premier appel : nous nous rendons à regret à son désir, en le remerciant de sa précieuse collaboration.
(…)
Comme adjoint spécial, M. Piro a su s'attirer à Penvins la sympathie générale de ses concitoyens ; nous ne pouvons que le féliciter de son zèle et de son dévouement à la chose publique.

Je termine, Messieurs, en remerciant chaleureusement nos concitoyens du nouvel honneur qui nous est accordé.
Nous nous efforcerons de mériter la confiance de tous en travaillant au bien général ».

Barthélémy Le Gallais
Maire de Sarzeau de 1900 à 1912

Mémento

L'installation de l'eau courante s'est effectuée à partir de 1935 .

L'électrification à débuté en 1926.

Le chemin de fer a été inauguré le 27 juillet 1910.

Je termine, messieurs, en remerciant chaleureusement nos concitoyens du nouvel honneur qui nous est accordé.
Nous nous efforcerons de mériter la confiance de tous en travaillant au bien général

Le secrétaire — Le Maire
Le Gallais
ancien conseiller général
H. Dumas
Piro
Caillibotte
A. Mahéo
Blanchard

Conseil municipal du lundi 13 décembre 2010

ADMINISTRATION GENERALE
- Demande de classement en « station de tourisme »

FINANCES et PERSONNEL
- Taxe de séjour 2011
- Tarifs des fourrières municipales
- Redevance d'occupation du domaine public – zones portuaires et plages
- Décision modificative – Budget principal et annexes
- Avance sur subvention 2011 : école Sainte-Anne
- Autorisation d'engager et de mandater en investissement avant le vote du budget 2011
- Régime indemnitaire : Indemnité Spécifique de Service (ISS)
- Maintien du régime indemnitaire au personnel technique de catégorie B
- Modification du tableau des effectifs
- Compte Epargne Temps (CET)

VIE ASSOCIATIVE
- Tarifs des locations immobilières

EDUCATION, AFFAIRES SCOLAIRES, JEUNESSE
- Tarifs 2011 Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) et Tickets Sports Loisirs Vacances (TSLV)
- Avenant au contrat enfance jeunesse : multi-accueil

SPORT
- Tarifs du Centre Nautique de Sarzeau (CNS)

URBANISME
- Commission des sites et paysages : PC le Normand
- Procédure de biens sans maître : incorporation au domaine privé de la commune
- Présentation Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) – Plan de référence du centre-ville
- Acquisition Richemont – Parcelles CL182 et CL188
- Promesse d'achat et garantie d'emprunt Francheville : transfert EADM au profit de SAS Foncière Morbihan
- Préemption Safer : Quintin et Calzac

ENVIRONNEMENT – PATRIMOINE
- Demandes de subventions au Conseil général pour l'étude et les travaux de restauration du patrimoine
- Projet pilote « Economies d'eau » – demande de subventions 2011

AFFAIRES MARITIMES
- Port du Logeo / Mouillages du golfe / Mouillages de l'océan

TRAVAUX
- Marché travaux de voirie avec fournitures 2011-2013

INTERCOMMUNALITE
- Adoption du projet de charte du Parc Naturel Régional (PNR) du Golfe du Morbihan

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION
- Droit de préemption
- Attribution de marchés publics

INFORMATIONS
- Prospective financière
- Planning du conseil municipal – premier semestre 2011

Conseil municipal du lundi 7 février 2011

ADMINISTRATION GENERALE
- Tarifs des caveaux et des monuments d'occasion
- Modification des règlements des foires et marchés

FINANCES et PERSONNEL
- Débat d'orientation budgétaire
- Ouverture d'une ligne de crédit de trésorerie pour le Centre Nautique de Sarzeau (CNS) : Additif à la délibération n° 2010/12/13-6 – Avance de trésorerie au CNS
- Clôture du budget annexe du centre culturel

VIE ASSOCIATIVE
- Tarifs des locations immobilières : restaurant Saint-Vincent
- Approbation du règlement intérieur et de la convention de location de la salle polyvalente Armorique

AFFAIRES SCOLAIRES
- Approbation du règlement intérieur des garderies municipales

URBANISME
- Approbation de la modification du Plan d'Occupation des Sols (POS) n° 5 de la commune
- Poulmenac'h : subrogation d'un tiers dans les droits accordés par délibération n°2010-03-29-29 du 29 mars 2010
- Pôle de santé : réalisation d'un programme de logements sociaux et constructions neuves

ENVIRONNEMENT
- Modification des chemins ruraux et voies communales dans le cadre de la procédure d'aménagement foncier

TRAVAUX
- Travaux en régie : tarifs des interventions
- Attribution des marchés de construction du CTM (Centre Technique Municipal)

INTERCOMMUNALITE
- Rapport d'activités du SDEM (Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan)

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION
- Droit de préemption
- Attribution de marchés publics

INFORMATIONS
- Réforme des collectivités territoriales

GROUPE " SARZEAU AUTREMENT "

De quelle reprise s'agit-il ?

Le Débat d'Orientation Budgétaire (7 février) et le vote du budget (28 mars) sont pour chaque groupe d'élus l'occasion de défendre sa vision pour la commune. Entre ces deux conseils, s'est placée la campagne officielle pour les élections cantonales.
Pour cet article rédigé le 14 février, j'ai choisi de retranscrire mon intervention au conseil du 7 février.

« Merci aux personnes présentes de démontrer ainsi l'intérêt qu'elles portent à la gestion communale.

« Monsieur le Maire, votre présentation du contexte financier national est aussi optimiste que l'an dernier : 2010 était annoncée comme une année de reprise en France. De quelle reprise s'agit-il ? De la reprise des profits importants dans les secteurs du luxe, financier et bancaire ! En effet, les actionnaires, traders, grands patrons ont bien vu leurs revenus augmenter avec un écart des revenus qui se creuse encore.

Mais pour beaucoup, l'année 2010 est encore synonyme de chômage, pour les 15-25 ans il est à 25%, d'augmentation des temps partiels non choisis et de la pauvreté, de stagnation du pouvoir d'achat…

A Sarzeau il y a moins de 2% de logements locatifs abordables au regard des salaires, 115 demandes de logements sociaux, 27 mois d'attente pour un petit logement, encore plus pour les familles, 56 % de la population « éligible » au logement social : des projets, certes, mais des réalisations qui se font attendre.
Nous attendons autre chose. Nous voulons que la politique municipale soit en mouvement pour «fabriquer de l'acteur ». Il ne faut pas que tout parte d'en haut. Il faut donner à chacun la possibilité de participer à la définition des projets.

L'objectif étant de fabriquer de la citoyenneté, nous continuerons de réclamer une réelle concertation sur tous les dossiers, même si et surtout si la participation aux réunions est encore trop faible. En aucun cas cette participation ne se décrète alors expérimentez, innovez !

C'est notre devoir d'élu de faire évoluer les choses dans ce sens.

Les dossiers ne manquent pas : plan de référence du bourg, ZAC de Francheville et son éco-quartier, actions pour une dynamique des villages, soutien aux activités primaires, au commerce de proximité, développement des modes de déplacements doux.

Nous attendons aussi que soient abordés en conseil, et cela régulièrement, les dossiers gérés par le Conseil Général qui impactent le territoire : 3 exemples de dossiers abordés bien tardivement : Les vases, le Kerver et Suscinio !

Le 19 février 2011
Yannick Le Goff

Merci à celles et ceux qui consultent notre site, pour l'intérêt qu'ils portent à notre volonté de gérer Autrement Sarzeau.

GROUPE "AU COEUR DE SARZEAU"

Mi-mandat et nos inquiétudes persistent. Nous ne pouvons partager les façons du maire de traiter les dossiers, de mener les projets mêmes si ceux-ci ont leur raison d'être.
La place et le rôle des élus dans le processus de décision ne sont pas ceux qui leurs reviennent de droit.
Nous ne sommes pas associés à la phase de réflexion préalable à tout projet. Celle qui met en avant les besoins, celle qui définit les priorités. Ce travail c'est au sein des commissions had hoc, au sein du conseil municipal qu'il devrait s'effectuer. Ensuite, mais seulement ensuite on transmet l'étude de la faisabilité aux architectes, ingénieurs, techniciens…

Les orientations de la politique municipale c'est bien le conseil municipal qui doit les définir à l'issue de véritables débats. Ce n'est pas en appel à des cabinets d'études, en embauchant de nouveaux cadres que l'on fait vivre la démocratie. C'est vrai que la démocratie prend du temps, c'est ce qui manque au maire. Qui plus est, tout cela a un coût conséquent pour la collectivité.

A titre d'exemples :

Francheville :
Après trois ans de procédures et d'hésitations, on confie l'étude à un cabinet pour un montant de 90 000 €. Pendant ce temps, ni en commission ni en conseil municipal nous avons exprimé clairement ce que nous souhaitons y voir sur ce site.

Plan de référence :
(Aménagement du bourg)
Après trois plans, puis deux et enfin un plan comme nous le demandions à l'origine, on va confier l'étude à un cabinet pour un montant de 20 000 €. Quant aux vues des élus sur Sarzeau de demain, elles n'ont pas été exprimées précisément.

Nous attendons que le conseil municipal ne soit pas qu'un lieu pour voter les bordereaux.

Le 14 février 2011
Claude PAQUET
Yannick KERIGNARD

ÉVÈNEMENT

Festival les arts dans la rue, dimanche 12 juin

Organisée par la ville de Sarzeau, la troisième édition du festival « Les arts dans la rue » accueillera artistes et artisans d'arts venus de toutes les régions : sculpteurs, mosaïstes, bijoutiers, potiers…
Venez flâner dans les rues du centre bourg de Sarzeau, il y en aura pour tous les goûts et toutes les bourses.

Renseignements : 02 97 41 38 60

En 2011, la musique se fête à Sarzeau

La Fête de la musique en presqu'île de Rhuys se déroule tous les ans dans une commune différente. Cette année c'est Sarzeau qui accueillera musiciens et musiciennes, le **vendredi 24 juin** en soirée, dans le centre-ville.

JEUNESSE

Des places supplémentaires pour l'été 2011

Il est temps de penser à inscrire vos enfants pour les camps et centres de loisirs de cet été. Cette année, un nombre de places supplémentaires a été ouvert afin de permettre à plus d'enfants de vivre les camps d'été.

Camps d'été 2011

- Pour les 7/9 ans : séjour amérindien au « ranch de Calamity Jane » à Languidic du 11 au 15 juillet (12 places).
- Pour les 9/11 ans : séjour nature sportive à Guerlédan du 17 au 23 juillet (12 places).
- Pour les 12/16 ans : séjour en eaux vives au « Pays Basque » du 17 au 22 juillet (32 places).

Les journées d'inscriptions auront lieu au bureau du parc des sports du 16 au 20 mai de 8h15 à 13h15 et de 13h30 à 17h.

Centre de loisirs

- Le centre de loisirs (3 à 11 ans) et les « tickets sport » (12 à 16 ans) seront ouverts du 4 juillet au 19 Août 2011.

Les journées d'inscriptions auront lieu au bureau du parc des sports les jours suivants :
– les jeudis 16 et 23 juin et les vendredis 17 et 24 juin de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 18h30,
– le samedi 25 juin de 9h à 12h.

SEMAINE DU GOLFE

Un concours de textes à l'occasion de la semaine du golfe

Dans le cadre de la célébration de ses 10 ans, l'association «La Semaine du Golfe du Morbihan» organise un concours de textes s'adressant aux habitants de toutes les communes participantes.

La commune de Sarzeau a souhaité s'associer à ce projet et propose donc ce concours à tous les Sarzeautins. Parallèlement, un concours est réservé aux scolaires avec 2 catégories : élèves des écoles primaires et élèves des collèges.
Pour participer, il suffit d'envoyer un texte en français sur, ou autour, de la semaine du golfe (nouvelle, témoignage, souvenir, récit, poème, etc). Le texte sera obligatoirement imprimé (avec envoi d'une copie informatique) et contiendra 3000 signes typographiques au maximum (2 feuillets A4) pour les adultes et 1500 signes (1 feuillet A4) pour les scolaires.
La remise officielle des prix aura lieu le dimanche 5 juin durant la semaine du golfe à bord d'un grand voilier.

Remise des textes avant le 19 avril 2011 à l'attention du service relations publiques de la mairie.

Contact : 02 97 41 38 60 ou relationspubliques@sarzeau.fr

Avis aux usagers du port du Logeo

Du mercredi 1er au samedi 4 juin durant les festivités, le stationnement et les mises à l'eau au port du Logeo seront interdits. Merci aux usagers du port de prendre leurs dispositions.

CULTURE

A l'Hermine en avril et mai

- **Vendredi 1er avril à 20h30**
  SAUCE GOMBO
  Concert (musique bretonne / musique du monde). Un joyeux mélange de répertoires des provinces de l'Ouest de la France aux musiques du Mali et du Burkina Faso.
  Entrée : 5 à 12 €

- **Samedi 2 avril à 21 h**
  WIPIDOUP
  Choix des thèmes et qualité de l'interprétation caractérisent ce trio qui invite à la danse au-delà du raisonnable !
  Entrée : 4 €

- **Vendredi 15 avril à 20h30**
  NORIG
  Musique du monde
  Emouvante, mystérieuse et saisissante, Norig nous bouleverse et nous entraîne dans la mémoire du peuple tzigane.
  Entrée : 5 à 12 €

- **Jeudi 21 avril à 20h30**
  FLEXIBLE HOP, HOP !
  Une comédie drôle et grinçante sur le monde du travail. Un univers décalé et loufoque. Jubilatoire !
  Entrée : 5 à 12 €

- **Mardi 17 mai à 20 h**
  DIS, TU LAISSES LA LUMIÈRE DANS LE COULOIR ?
  Danse
  Des jeux d'ombres et de transparence qui nous ensorcellent et nous font rêver. Un spectacle surprenant, tendre et magique à voir dès 6 ans.
  Entrée : 4 €

> Renseignements et réservations au 02 97 48 29 40 ou sur lhermine@ccprhuys.fr

SORTIR

Exposition philatélique

A l'occasion de ses 25 ans d'existence, le club philatélique de Rhuys organise du 23 au 30 avril une grande exposition de timbres qui aura lieu à l'espace culturel l'Hermine. De la conquête de l'air en passant par les phares, l'automobile ou encore la publicité, un grand nombre de thématiques raviront tant les mordus de philatélie que les simples curieux ou promeneurs.
Notons que les enfants des écoles de Sarzeau sont initiés à la philatélie par l'association sarzeautine et préparent durant un an une exposition de fin d'année. Les lauréats 2010 seront exposés et récompensés lors de ce week-end. Une grande bourse aux timbres, cartes postales, souvenirs philatéliques et monnaies aura également lieu toute la journée du samedi.
Contact : M. Pubert au 02 97 41 97 75 ou pubert.paul@wanadoo.fr

CLIN D'ŒIL

Des enveloppes à l'image de Sarzeau

La Poste a édité, depuis le printemps, une série d'enveloppes illustrées (pré-affranchies) valorisant le patrimoine sarzeautin. Vous les trouverez dans le bureau de poste de la commune.

PATRIMOINE

« Rendez-vous au jardin »

Le jardin Lesage ouvre ses portes pour le week-end du 4 et 5 juin. Vous pourrez profiter de ces deux journées pour découvrir ou flâner dans cet espace vert situé en plein centre bourg.
Entrée libre, accueil de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à...

NOVEMBRE 2010

Le 20 novembre – NICOLAS Odyssey, 43 Rue Kroez Hent Vihan, Le Spernec
Le 24 novembre – DROUILLARD Chloé, 38 Avenue Raymond Marcellin, Appt J1
Le 25 novembre – CORSION Manon, 17 Rue Skol Koz
Le 30 novembre – PETERS--JAN Lilia, 55 Village du Duer

DECEMBRE 2010

Le 9 décembre – GERNIGON Lohan, 21 Rue Hent Er Pont
Le 10 décembre – JARLÉGAN Agathe, 13 Chemin Er Feuntenn
Le 17 décembre – MARION Melvyn, 5 Résidence Avel Dro
Le 21 décembre – LE DRÉAU Olivia, 26 Chemin du Goarh
Le 27 décembre – MAINGOT--BIGOT Lilas, Rue de l'Ancienne Gare, 9 Résidence Océane

JANVIER 2011

Le 3 janvier – LE NORMAND Marie-Camille, Impasse de l'Ile aux Œufs
Le 19 janvier – LAPPARTIENT Marie, 106 Village du Duer
Le 23 janvier – DAVID Antonin, 11 Impasse Lann Raz

FEVRIER 2011

Le 4 février – PLISSONNEAU--DANILO Léon, 58 Village de Kerhouët Saint Maur
Le 7 février – ROBERT- -LE PALUD Xavier, 37 Rue Kroez Hent Vihan, Le Spernec
Le 12 février – DANY Zoé, 19 Rue Hent Bot Lann, Fournevay
Le 12 février – LOPEZ Thélio, 9 Allée des Oiseaux
Le 15 février – BABORE Paolo, 2 Impasse Kroez Hient
Le 17 février – CARGOET Pierre, Route de Saint-Jacques

Félicitations à...

DECEMBRE 2010

Le 15 décembre – VANESSE Erwan et SULASTRI NI Ketut
Le 18 décembre – MARETTE Yannick et KASIENKO Sylvie

JANVIER 2011

Le 8 janvier – JOLY David et AUDO Josette

Sincères condoléances aux familles de...

DECEMBRE 2010

Le 4 décembre – BRÉGEON Roger, 1 Rue des Marronniers, Résidence Le Richemont, 88 ans
Le 4 décembre – LE GAIN née DAVID Jeannine, 7 Allée des Chênes, Kerassel, 87 ans
Le 12 décembre – VIERON née PHELIPPON Odette, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 92 ans
Le 17 décembre – RAMIER Jean-Claude, 2 Rue de l'Ancienne Gare, Saint Colombier, 62 ans
Le 17 décembre – HANTZBERG Evelyne, Bourg de Penvins, 58 ans
Le 18 décembre – JACOB Charles, 4 Rue Kroez Hent Vihan, Le Spernec, 90 ans
Le 22 décembre – RIVAL née PERRION Claudine, 15 Rue Palud Bihan, Banastère, 45 ans
Le 26 décembre – DORMONT née BELIN Emilienne, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 89 ans
Le 31 décembre – LE BŒUF Maurice, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 91 ans

JANVIER 2011

Le 1er janvier – GIULIATO Alfred, 15 Rue du Père Coudrin, Les Grands Cardinaux, 80 ans
Le 1er janvier – LEGUEN Auguste, 10 Hent Ar Dervenn Gwer, Fournevay, 77 ans
Le 2 janvier – LAVENANT née FLOCH Marie, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 95 ans
Le 5 janvier – DELAPLANCHE née MÉCHIN Jane, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 91 ans
Le 6 janvier – SCIBOR Casimir, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 91 ans
Le 7 janvier – JOLIVET née MOLÉRA Andrée, 12 Impasse du Bas Patis, 86 ans
Le 10 janvier – TUOT née SCHMID Mauricette, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 92 ans
Le 11 janvier – THONIER née BLAISE Marguerite, 27 Impasse du Moulin de Bréhuidic, 84 ans
Le 13 janvier – QUÉLARD Henri, 5 Rue de Kerlohé, 71 ans
Le 14 janvier – MORICE Pierre, 20 Pointe du Porh Ler, Le Ruault, 84 ans
Le 14 janvier – LE BARBIER née LE BESQUE Simone, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 101 ans
Le 19 janvier – RIO Joseph, 35 Rue de Brenudel, 77 ans
Le 24 janvier – PUCHAUD née CAUDAL Yvonne, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 87 ans
Le 24 janvier – GAUTHIER née BARAT Carmelle, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 89 ans
Le 28 janvier – RICHET Jacky, La Croix de Suscinio, 69 ans

FEVRIER 2011

Le 3 février – LE JOUBIOUX née BRIENDO Clémentine, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 91 ans
Le 10 février – BOIN née CHADES Marie, 113 Les Terrasses de Kerjouanno, (ARZON), 88 ans
Le 11 février – CARNE née LE ROUZIC Eugénie, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 96 ans
Le 13 février – NAYNAPEN Claudia, Chemin du Goh Velenec (Arzon) 32 ans
Le 17 février – CARGOET Pierre, Route de Saint-Jacques, 1 jour
Le 18 février – BERNIER Thérèse, 25 rue du Grabon, 70 ans

MARS 2011

Le 1er mars – BOUESSEL du BOURG Patrick, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 80 ans
Le 2 mars – SAUVAGE Claude, 3 Rue Port Févis, Bénance, 78 ans

CLIN D'ŒIL

100 ans

En décembre dernier, Mme Jeanne Larzul fêtait ses 100 ans à la maison de retraite de Francheville ou elle réside depuis 5 ans. Née le 20 décembre 1910 à Tréogat (29) au cœur du pays bigouden, Jeanne a secondé son mari qui était à la tête de la conserverie de Ploénour puis Châteaulin jusqu'à l'âge de la retraite.

A Sarzeau
1er, 2 & 3 juin 2011

semaine du GOLFE

La « semaine du golfe » est devenue un rendez-vous maritime majeur pour les équipages de la plaisance classique et de la voile traditionnelle. Les bateaux qui y participent sont de plus en plus nombreux et nous viennent de Bretagne et des proches régions atlantiques mais aussi des ports d'Europe.

Cette année, pendant la semaine de l'Ascension, huit flottilles navigueront de ports en ports sur les quinze communes qui se partagent le littoral du golfe. Voiliers de travail, voiles avirons et plaisance traditionnelle des années 60/70, viendront nous rendre visite au Logeo.

La semaine du golfe n'oublie jamais le grand public et propose tous les ingrédients d'une grande fête maritime populaire : animations en plein air, produits du terroir, musique et danse sous toutes les formes, spectacles, etc.

programme d'animations au Logeo

• Mercredi 1er juin

Accueil des voiliers de travail

A partir de 18h :
jeux bretons pour petits et grands
concert « Jazz en Rhuys »

19h30 :
pot d'accueil des équipages

20h :
concert « Ar Vag » (musique celtique)

• Jeudi 2 juin

12h -15h :
accueil des voiles avirons

15h -17h :
jeux bretons et atelier maquillage pour enfants

15h :
démonstration et initiation à la danse bretonne par « Les amis de Brillac »

16h :
championnat du monde de courses de baignoires

17h -19h :
- démonstration de danse par « An Dañs Kozh » (cercle celtique de Sarzeau) et leurs invités lyonnais « Neulise » (groupe folklorique)
- concert « Tevenn » (musique celtique)

20h :
concert « Capstern » (musique celtique)

21h :
- fest-noz avec « Daonet »
- rétrospective photos des 10 ans de la semaine du golfe

• Vendredi 3 juin

10h -15h30 :
accueil de la petite plaisance tradition-nelle et de la plaisance des années 60/70

12h :
chants de marins avec « Sous le vent des îles »

14h -18h :
jeux bretons, atelier maquillage pour enfants et sculpture sur ballons

18h :
musique bretonne par le « Bagad de Rhuys »

18h30 :
démonstration de danse bretonne par « Tro Lokentaz » (cercle celtique de Saint Gildas de Rhuys)

En soirée :
accueil de la flottille « tous horizons » (plusieurs flottilles mélangées)

19h30 :
concert de chansons françaises par « Les voix lactées »

23h :
feu d'artifice

> Renseignements et réservations auprès de l'office de tourisme : 02 97 41 82 37
Programme complet de la manifestation disponible en mairie ou à l'office de tourisme.